



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas
Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928
Site Internet : www.icj-cij.org

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2011/39

Le 15 décembre 2011

L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU élisent Mme Julia Sebutinde comme membre de la Cour

LA HAYE, le 15 décembre 2011. L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies ont élu, le mardi 13 décembre, Mme Julia Sebutinde comme membre de la Cour internationale de Justice (CIJ) pour un mandat de neuf ans qui prendra effet à compter du 6 février 2012.

La biographie de Mme Sebutinde est annexée au présent communiqué.

Il est rappelé que, le 10 novembre 2011, MM. les juges Hisashi Owada (Japon) et Peter Tomka (Slovaquie), et Mme le juge Xue Hanqin (Chine) avaient été réélus membres de la Cour. Le même jour, M. Giorgio Gaja (Italie) avait été élu nouveau membre de la Cour. L'élection d'un cinquième juge n'avait pas pu être conclue, aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité.

En février 2012, la Cour, dans sa nouvelle composition, élira en son sein un président et un vice-président pour un mandat de trois ans.

*

Pour en savoir plus sur la composition de la Cour, le mode de présentation de candidats et la procédure d'élection, veuillez vous reporter au communiqué de presse 2011/34 qui figure sur le site Internet de la Cour (www.icj-cij.org, rubrique «Espace Presse»).

Des photographies de l'élection, prises à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité, sont disponibles sur le site Internet des Nations Unies à l'adresse suivante : www.unmultimedia.org/photo.

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a entamé ses activités en avril 1946. La Cour a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). C'est le seul des six organes principaux de l'ONU dont le siège ne soit pas à New York. La Cour a une double mission consistant, premièrement, à régler conformément au droit international les différends d'ordre juridique qui lui sont soumis par les Etats (par des arrêts qui ont force obligatoire

et sont sans appel pour les parties concernées) et, deuxièmement, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui peuvent lui être soumises par les organes de l'ONU et les institutions du système dûment autorisées à le faire. La Cour est composée de quinze juges, élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies. Elle est assistée par un Greffe, son secrétariat international, dont l'activité revêt, d'une part, un aspect judiciaire et diplomatique et, d'autre part, un aspect administratif. Les langues officielles de la Cour sont le français et l'anglais.

Il convient de ne pas confondre la CIJ, juridiction civile uniquement ouverte aux Etats (au contentieux) et à certains organes et institutions du système onusien (pour la procédure consultative), avec les autres institutions judiciaires, pénales pour la plupart, établies à La Haye et dans sa proche banlieue, comme par exemple le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (ou TPIY, juridiction ad hoc créée par le Conseil de sécurité), la Cour pénale internationale (CPI, la première cour pénale internationale permanente créée par traité, qui n'appartient pas au système des Nations Unies), le Tribunal spécial pour le Liban (ou TSL, organisation judiciaire indépendante composée de juges libanais et internationaux), ou encore la Cour permanente d'arbitrage (CPA), institution indépendante créée en 1899.

Département de l'information :

M. Andreï Poskakoukhine, premier secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)

M. Boris Heim, attaché d'information (+31 (0)70 302 2337)

Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)

Mme Genoveva Madurga, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)

Curriculum vitae tel que publié par le Secrétariat des Nations Unies
sous la cote A/66/184-S/2011/4554

Julia Sebutinde (Ouganda)

[Original : anglais]

La juge Julia Sebutinde, née en février 1954, est une juge très accomplie ayant plus de 32 années d'expérience du droit aux niveaux national et international. C'est une juge du plus grand professionnalisme et de la plus haute intégrité morale qui a donné la preuve de son respect pour la diversité. Son objectif professionnel est de contribuer à la paix mondiale par le biais de l'arbitrage et du règlement des différends juridiques aux niveaux national, régional et international et d'exceller dans ses fonctions en appliquant les compétences de base et les compétences en matière de gestion de l'Organisation des Nations Unies. Elle connaît le droit international, le droit international humanitaire et le droit pénal international; a une longue expérience de la rédaction des jugements, décisions, opinions consultatives, mémorandums et rapports et de l'analyse et de l'interprétation des traités, protocoles, accords, statuts, règles et règlements. Elle a un bon esprit d'équipe et d'excellentes aptitudes en matière de communication, d'organisation, de direction et d'analyse.

Actuellement Présidente de la Chambre de première instance II du Tribunal spécial pour la Sierra Leone à La Haye (2005-2011), elle s'occupe de plusieurs procès de criminels de guerre fortement médiatisés, notamment l'affaire *Procureur c. Charles Ghankay Taylor*. Elle est également, depuis 1996, juge à la Haute Cour d'Ouganda et traite d'affaires pénales et civiles en première instance et en appel. Elle a dirigé trois commissions d'enquête judiciaire qui ont eu un grand retentissement sur la corruption en Ouganda et son travail et ses recommandations ont débouché sur d'importantes réformes visant à combattre ou éliminer la corruption gouvernementale (1999-2004). Elle a également, dans le cadre du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, servi de consultante en matière législative à la République de Namibie où elle a remplacé les lois d'apartheid et formé les rédacteurs des textes de loi namubiens (1991-1996).

Elle a participé à la formation de juges, de magistrats et d'assistants juridiques d'Afrique de l'Est à la mise en œuvre d'instruments régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme en collaboration avec l'association internationale des femmes juges. Elle est également formatrice et conseillère technique pour le programme de formation international des civils au maintien et à la consolidation de la paix du Centre autrichien pour la paix et le règlement des conflits à Stadschlaining (2008 à ce jour). Elle a contribué de manière spéciale à la création ou à la restructuration de plusieurs organismes régionaux sur le continent africain, notamment le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et l'Autorité intergouvernementale pour la lutte contre la sécheresse et pour le développement. Elle a servi de consultante en matière législative à plusieurs comités juridiques chargés de rédiger ou de modifier les traités, instruments, règles et règlements de ces organismes.

Elle a une maîtrise de droit (avec mention) de l'Université d'Édimbourg et a reçu un grand nombre de distinctions et d'honneurs nationaux et internationaux pour ses remarquables services juridiques et judiciaires, notamment un doctorat en droit *honoris causa* de l'Université d'Édimbourg (2009).

Qualifications

- Maîtrise en droit avec mention, Université d'Édimbourg, Écosse (Royaume-Uni) (1990)
- Licence de droit de l'Université Makerere, Ouganda (1977)
- Diplôme d'enseignement universitaire supérieur en pratique juridique, Law Development Centre, Ouganda (1978)
- Membre du barreau ougandais et avocate dans les tribunaux ougandais (1979)
- Certificat de rédaction de textes de loi, Université de Colombo (Sri Lanka) dans le cadre du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique (1983)
- Certificat de formation avancée à l'encadrement, Haggai Leadership Institute, Singapour (1998)
- Certificat de programmation informatique et de création de bases de données judiciaires (MS Word, Excel, PowerPoint, Live Note, Case Map, TRIM, Ringtail), Uganda Management Institute (1997)
- Certificat de formation aux modes alternatifs de règlement des différends, National Judicial College, Université du Nevada, Reno (États-Unis d'Amérique) (1997)
- Certificat d'éducation avancée d'Afrique de l'Est (Cambridge), Kings College Budo (Ouganda) (1973)
- Certificat général d'éducation pour l'Afrique de l'Est (Cambridge), lycée Gayaza, Ouganda (1971)
- Certificat d'éducation primaire, école primaire du Lac Victoria, Entebbe (Ouganda) (1967)

Compétences

- Plus de 32 ans d'expérience du droit aux niveaux national et international (1978 à ce jour)
- Spécialisation dans le droit international, le droit international humanitaire et le droit pénal international
- Vaste expérience de la rédaction de jugements, décisions, décrets, avis consultatifs, mémorandums et rapports
- Vaste expérience de la gestion des procès et du règlement des différends (notamment des modes alternatifs de règlement)
- Vaste expérience de la rédaction et de l'interprétation des traités, protocoles, statuts, instruments juridiques, règles et règlements
- Adaptabilité technologique s'agissant des bases de données des tribunaux (MS Word, Case Map, Live Note, PowerPoint, TRIM, Ringtail, Excel)
- Professionnalisme, souci du travail bien fait et aptitude à établir des priorités, à travailler sous pression et à respecter les délais impartis tout en restant calme et concentrée

- Intégrité, notamment aptitude à maintenir la confidentialité, à résister aux pressions abusives et à agir sans tenir compte de son intérêt personnel
- Remarquables compétences en matière de communication et d'écoute. Anglais et français courant
- Esprit d'équipe. Respect de la diversité et de la collégialité. Qualités de chef pouvant servir de modèle et aptitude à prendre des décisions difficiles le cas échéant

Principaux postes

Juge international au Tribunal spécial pour la Sierra Leone mis en place avec l'appui de l'ONU (2005-2011)

Présidente de la Chambre de première instance II du Tribunal spécial pour la Sierra Leone (2007-2008, 2010-2011)

Juge à la Haute Cour d'Ouganda (1996 à ce jour)

Chef de la Commission d'enquête judiciaire concernant la corruption des forces de police ougandaises (1999-2000)

Chef de la Commission d'enquête judiciaire concernant les forces de défense populaire ougandaises (2001)

Chef de la Commission d'enquête judiciaire concernant des allégations de corruption au sein de l'Administration fiscale ougandaise (2002)

Consultante en matière législative et rédactrice juridique pour la République de Namibie (1991-1996)

Procureure en chef et conseillère parlementaire, Ministère ougandais de la justice (1978-1990)

Conférencière/formatrice : Law Development Centre-Ouganda; International Law Institute-Ouganda; Centre autrichien pour la paix et le règlement des conflits; projet sur la jurisprudence de l'égalité, Afrique de l'Est

Publications

« International Criminal Justice: Balancing Competing Interests: The Challenges Facing Defence Counsel and Counsel for Victims and Witnesses », discours liminaire lors du huitième séminaire de la Cour pénale internationale à l'hôtel Steinenberger Kurhaus, La Haye (mai 2010)

« Security Sector Reform: Transnational Justice Instruments: A Chance for Women », Stadschlaining (Autriche) (novembre 2010)

« Celebrating Ten Years of the Rome Statute: Does Uganda Have Reason to Join the Party? », hôtel Sheraton Kampala (Ouganda) (septembre 2008)

« The Importance of Outreach when Trials for War Crimes and Crimes against Humanity are Conducted Away From the Country where the Crimes were Committed », Institute for War Reporting, chapitre de La Haye (avril 2008)

« Making Violence Against Women Accountable: Case study of Sierra Leone and Uganda », Stadschlaining (Autriche) (octobre 2008)

« Advancing the Rule of Law in 21st Century Africa », quatrième Convocation mondiale d'Advocates International, Virginie (États-Unis d'Amérique) (novembre 2004)

« Worth Your Salt: Combating Corruption », Conférence des dirigeants chrétiens d'Afrique du Sud, Pretoria (République sud-africaine) (juillet 2003)

Principales responsabilités et réalisations

Juge internationale au Tribunal spécial pour la Sierra Leone mis en place avec l'appui de l'ONU (2005-2011)

- Juge pendant sept ans au tribunal pénal international hybride mis en place pour juger ceux qui portent la plus lourde responsabilité de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et violations du droit international humanitaire commis contre le peuple sierra-léonais au cours du conflit civil qui a duré de novembre 1996 à décembre 2000. Le Tribunal, culturellement divers, comprend 11 juges et 2 000 employés de plus de 30 nationalités.
- Le Tribunal a contribué de manière non négligeable à rendre justice à de nombreuses victimes du conflit et à mettre un terme à l'impunité, inculquant et jugeant au total 11 accusés.

Présidence de la Chambre de première instance II du Tribunal spécial (2007-2008; 2010-2011)

- La Chambre de première instance II est le premier tribunal pénal international à condamner les auteurs des infractions d'« utilisation d'enfants soldats » et de « mariage forcé » en tant que crimes contre l'humanité.
- C'est également le premier tribunal pénal international à juger un chef d'État en exercice (Charles Ghankay Taylor du Libéria) pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.
- La juge Sebutinde a été chargée des affaires *Procureur c. Brima et al.* (SCSL-04-16-T) (2007-2008) et *Procureur c. Charles Taylor* (SCSL-03-01-T) (2008-2011).
- Elle conduit les débats et gère le déroulement des procès, notamment en établissant des mesures conservatoires appropriées permettant d'assurer la sécurité des victimes et de ceux qui témoignent devant le tribunal, et a rédigé deux jugements qui ont fait date et plus de 800 décisions interlocutoires et opinions.
- Elle préside les délibérations des juges et prépare les projets de jugements, décisions, opinions et arrêts et ordonnance du Tribunal; formule des propositions pour le règlement intérieur et les instructions pratiques du Tribunal et rédige les rapports périodiques de sa chambre de première instance.
- Elle assure la gestion générale de la Chambre, notamment le recrutement, la supervision et l'évaluation des administrateurs.
- Elle participe aux programmes de sensibilisation du Tribunal en faisant des présentations et donnant des conférences sur le rôle et la jurisprudence du Tribunal spécial devant des groupes de la société civile et des universitaires.

Juge de la Haute Cour d'Ouganda (1996 à ce jour)

- Elle arbitre et règle des litiges civils et des différends commerciaux ou familiaux, traite des inculpations pénales et s'occupe d'appels civils et pénaux et des révisions émanant des Magistrates courts.
- Elle gère le déroulement des procès et mène les débats.
- Elle a rédigé et publié plus de 2 400 jugements et 2 500 décisions interlocutoires au cours de la période 1996-2004.
- Elle s'est portée volontaire pour assurer le bien-être des juges, améliorer leur cadre de travail, notamment aider tous les juges à maîtriser l'informatique et mobiliser des fonds auprès de DANIDA pour équiper chaque juge d'un ordinateur personnel, ce qui s'est traduit par une amélioration de l'efficacité du tribunal. Elle était alors le membre le plus jeune et le plus nouveau de l'appareil judiciaire, et le Président de la Cour suprême l'a félicitée pour son initiative et sa contribution au bien-être et à l'efficacité des juges.
- Elle dirige le Comité de planification technologique de l'appareil judiciaire, est responsable de la mise au point d'un plan stratégique d'informatisation des archives judiciaires et de l'enregistrement des débats de façon à remplacer le système manuel d'archivage judiciaire et de gestion des données et renforcer l'efficacité de l'appareil judiciaire.
- Elle forme des juges, magistrats et assistants juridiques d'Afrique de l'Est à l'application des instruments régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme sous les auspices de l'Association nationale des femmes juges et en collaboration avec l'Association internationale des femmes juges dans le contexte du projet sur la jurisprudence de l'égalité, contribuant ainsi à l'amélioration de la justice dans la sous-région.
- Elle donne des conférences à l'intention d'étudiants internationaux à l'International Law Institute d'Ouganda sur divers sujets juridiques sous les auspices de l'Université d'État de New York (SUNY) et du Centre autrichien pour la paix et le règlement des conflits.
- En reconnaissance de son intégrité, de son professionnalisme et de ses services éminents au sein de l'appareil judiciaire, le Président de l'Ouganda l'a nommée chef de trois commissions d'enquête ayant eu un grand retentissement en 1999, 2001 et 2002, respectivement, mandat dont elle s'est acquittée en sus de ses fonctions normales. Ces attributions requéraient les normes les plus élevées de professionnalisme, de courage, d'esprit d'initiative et d'intégrité morale.

Chef de la Commission d'enquête concernant la corruption des forces de police ougandaises (1999)

- Elle a enquêté sur les allégations générales et spécifiques de corruption et de mauvaise gestion au sein des forces de police ougandaises, et en particulier les allégations contre des fonctionnaires supérieurs de police du Département des enquêtes judiciaires.
- Elle a rédigé un rapport de 3 000 pages qui a été à l'origine de réformes importantes, notamment la poursuite au pénal de fonctionnaires corrompus, l'amélioration de la gestion et de l'efficacité des forces de police et des

services fournis dans le domaine des enquêtes judiciaires et des droits de l'homme.

Chef de la Commission d'enquête concernant les forces de défense populaire ougandaises (2001)

- Elle a enquêté sur les circonstances entourant l'achat par le Ministère de la défense de quatre hélicoptères de combat MI-24 en 1997, d'une valeur de 12,9 millions de dollars et les a établies.
- Elle a rédigé un rapport de 1 000 pages qui a été à l'origine de réformes importantes au sein des forces de défense populaire de l'Ouganda, notamment la rationalisation de la passation des marchés, le renforcement de la transparence, et la prise de mesures disciplinaires à l'encontre des personnes impliquées.

Chef de la Commission d'enquête judiciaire concernant les allégations de corruption au sein de l'Administration fiscale ougandaise (2002)

- Elle a enquêté sur plus de 500 allégations générales et spécifiques de corruption et de mauvaise gestion au sein de l'Administration fiscale ougandaise.
- Elle a rédigé un rapport de 3 000 pages qui a été à l'origine de réformes administratives importantes au sein de l'administration fiscale, notamment la prise de mesures disciplinaires à l'encontre des personnes impliquées, l'amélioration du recouvrement des impôts, ainsi que l'élimination de la corruption au sein de l'administration.

Consultante en matière législative du Commonwealth pour la République de Namibie nouvellement indépendante (1991-1996)

- Elle a conseillé le Gouvernement de la République de Namibie nouvellement indépendante sur la formulation et la gestion des politiques législatives.
- Elle a abrogé la législation d'apartheid obsolète et rédigé de nouveaux textes de loi pour la remplacer.
- Elle a été la première Conseillère parlementaire auprès du Parlement namibien.
- Elle a mis en valeur les ressources humaines en formant les rédacteurs de textes de loi namubiens.

Procureure en chef et Conseillère parlementaire au Ministère ougandais de la justice (1978-1990)

- Elle a rédigé et publié des textes de loi principaux et secondaires pour le Gouvernement ougandais, rédigé des opinions juridiques pour le Parlement et le pouvoir exécutif, transformé les politiques législatives du Gouvernement en projets de loi et les projets de loi en statuts par le biais des procédures parlementaires.
- Elle a été consultante en matière législative auprès des organismes régionaux du Marché commun de l'Afrique orientale et australe et de l'Autorité intergouvernementale pour la lutte contre la sécheresse et pour le développement et a participé à la rédaction et à la modification des traités, protocoles et règlements régissant ces organismes.

- Elle a été conférencière au Law Development Centre d'Ouganda et formé des étudiants de troisième cycle à la rédaction de textes de loi et aux procédures parlementaires.

Honneurs et distinctions pour services éminents

Julia Sebutinde a reçu un nombre important d'honneurs et de distinctions pour services éminents rendus à la société. Il s'agit notamment de ce qui suit :

- **Doctorat en droit *honoris causa*** de l'Université d'Édimbourg, pour services éminents dans le domaine de la justice internationale et des droits de l'homme (juin 2009)
- **Good Samaritan Award**, Elle a été l'une des deux seules récipiendaires africaines de cette prestigieuse distinction au Congrès d'Advocates International (AI) à Washington. L'AI est un réseau global de plus de 50 000 juristes (notamment des universitaires, des étudiants en droit, des parlementaires, des juges, des praticiens, etc.) dans plus de 135 nations qui ont tout au long de leur carrière promu la liberté religieuse, les droits de l'homme, la réconciliation, la justice, l'éthique et l'intégration de la foi et de la pratique (octobre 2004)
- **International Who's Who of Professionals, 2000**, publié en octobre 2000 par l'American Biographical Institute Elle a été mise à l'honneur de la septième édition de cet ouvrage prestigieux. Sa biographie figure dans cette édition en hommage à ses réalisations professionnelles et à sa contribution à la société. Oprah Winfrey et Hilary Clinton sont au nombre des personnalités dont le nom est mentionné dans cette édition.
- **Nomination au poste d'ambassadrice itinérante pour le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)** qui s'occupe de santé en matière de procréation, de stratégies en matière de population et de plaidoyer.
- **Présidence de l'International Health Science University** (Université internationale des sciences de la santé, Ouganda). Les cours proposés par l'Université débouchent sur des diplômes universitaires en sciences médicales (juin 2008 à ce jour).
- **Classement parmi les 100 Africains les plus en vue de l'année dans l'*Almanach africain 2000*** pour son intégrité, son rôle de premier plan et son impact sur la société ougandaise. La sélection dans cette catégorie s'est fondée sur des réalisations concrètes, notamment celles qui ont des incidences sur un nombre important de personnes (mars 2000).
- **UBAA-Alumni Lifetime Achievement Award**. Première et seule récipiendaire de cette distinction à ce jour. L'Uganda-British Alumni Association l'a honorée pour sa carrière remarquable et sa contribution à la société, sur le plan tant national qu'international (juin 2006).
- **Attribution du prix de mérite professionnel par le Rotary Club de Kampala East (Ouganda)** pour ses services dévoués et exemplaires au peuple ougandais (juillet 1999)

- **Attribution du prix de mérite professionnel par le Rotary Club de Kampala Central** pour son remarquable sens du dévouement, son intégrité et sa fiabilité dans l'exécution de ses fonctions (octobre 1999)
- **Attribution d'une récompense honorifique par le Kings College Budo et de l'Ordre du mérite par le lycée de Gayaza** pour sa contribution remarquable à la nation ougandaise. Il s'agit là de distinctions accordées à d'anciens élèves qui excellent sur le plan professionnel (avril 2000).
- **Attribution de l'Uganda Debt Network Certificate** pour sa contribution importante à la campagne de lutte contre la corruption en Ouganda (octobre 2000)
- **Attribution d'une distinction spéciale par l'Uganda Law Society** pour sa contribution courageuse et exemplaire à la promotion de la justice en Ouganda (juin 2001)
- Nomination par l'Université Makerere en tant que représentante des juristes ougandaises à l'ouverture de la Décennie des Nations Unies pour la femme à Addis-Abeba en 1975